NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/5907
20 août 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME, EN DATE DU 19 AOUT 1964, ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU VIET-NAM

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme du 7 août 1964 au sujet de l'examen de la "plainte" du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique contre la République démocratique du Viet-Nam. Le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam estime que la "plainte" du Gouvernement des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU est une calomnie, un acte contraire aux accords de Genève de 1954 sur le Viet-Nam et qu'elle doit être rejetée. Les incidents récemment provoqués par le Gouvernement des Etats-Unis dans le golfe du Bac Bo (golfe du Tonkin) font partie d'une manoeuvre calculée d'avance. Depuis fin juillet 1964, le Gouvernement américain a envoyé ses avions et ses navires de guerre violer à de multiples reprises l'espace aérien et les eaux territoriales de la République démocratique du Viet-Nam du côté de la frontière vietnamo-laotienne. Le 1er et le 2 août, des avions américains ont bombardé et mitraillé Nam Can et Noong De situés profondément à l'intérieur du territoire vietnamien, du côté de la mer. Le 30 juillet, des vaisseaux de guerre américains ont canonné les îles de Hon Me (province de Thanh Hoa) et de Hon Ngu (province de Nghe An). Le destroyer américain Maddox, menant des activités de provocation le long des côtes nord-vietnamiennes depuis la nuit du 31 juillet, a dans l'après-midi du 2 août ouvert le feu dans les eaux territoriales vietnamiennes sur des bateaux patrouilleurs de la République démocratique du Viet-Nam qui ont été mis ainsi dans l'obligation de se défendre immédiatement. Après, le Gouvernement des Etats-Unis a envoyé de nouvelles unités de la 7ème flotte dans le golfe du Bac Bo. Dans la nuit du 3 août des vaisseaux de guerre américains et sud-vietnamiens, renouvelant leurs provocations, ont bombardé la région de Ron et de Deo Ngang (province de Quang Binh). Par la suite, Washington a monté la fable d'une "2ème attaque délibérée effectuée par un nombre

indéterminé de vedettes lance-torpille nord-vietnamiennes contre les destroyers américains Maddox et Turner Joy", dans les eaux internationales du golfe du Bac Bo pendant la nuit du 4 août. Le président Johnson en a pris prétexte pour ordonner aux avions de la 7ème flotte de bombarder et de mitrailler dans la journée du 5 août plusieurs localités de la République démocratique du Viet-Nam, causant pertes et dégâts à la population locale. Usant de son droit sacré de légitime défense, le peuple vietnamien a infligé aux agresseurs américains des coups mérités.

Les actes de guerre du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique contre la République démocratique du Viet-Nam ont soulevé dans le monde entier une puissante vague d'indignation et continuent à faire l'objet de véhémentes protestations et de sévères condamnations de la part de l'opinion internationale éprise de paix, y compris l'opinion progressiste américaine. Le Gouvernement des Etats-Unis a beau mettre en branle toute sa machine de propagande autour du soi-disant "2ème incident du golfe du Tonkin", l'opinion dans le monde, dont celle des pays occidentaux, s'est montrée sceptique et a mis en doute les allégations américaines. Les dirigeants de Washington de plus en plus embarrassés ne sauraient cacher une vérité par trop évidente. Il importe de faire ressortir l'origine profonde et les causes immédiates des actes d'agression par surprise du 5 août 1964 perpétrés par le Gouvernement américain contre la République démocratique du Viet-Nam. Depuis 10 ans, le Gouvernement des Etats-Unis a poursuivi une politique d'intervention et d'agression en Indochine dans /"l'intention de transformer (?)"/ cette zone en une base militaire américaine violant gravement et systématiquement les accords de Genève de 1954 sur l'Indochine. Il a déclenché une guerre d'agression au Sud-Viet-Nam, multiplié les actes de provocation et de sape contre la République démocratique du Viet-Nam tout en intervenant dans les affaires intérieures du Royaume du Laos et en violant les frontières et le territoire du Royaume du Cambodge. Depuis 1961, il a mis tout en oeuvre pour intensifier la guerre au Sud-Viet-Nam, mais n'a pu renverser la situation et continue à s'avancer plus profondément dans une voie sans issue pour sortir de ses défaites et de son enlisement au Sud-Viet-Nam. Depuis le début de 1964, les milieux gouvernementaux américains ont à maintes reprises ouvertement annoncé leur dessein de "porter la guerre au Nord-Viet-Nam". A la Conférence de Honolulu, tenue le 1er juin 1964,

/...

ils ont adopté des mesures pour intensifier la guerre d'agression au Sud-Viet-Nam et l'étendre au Nord-Viet-Nam. Il est hors de doute que l'acte de guerre du 5 août 1964 contre la République démocratique du Viet-Nam rentre dans la mise en oeuvre du plan américain d'extension de la guerre au Nord-Viet-Nam. Comme tout le monde le sait, la politique d'agression américaine au Sud-Viet-Nam, comme dans les autres pays de la péninsule indochinoise, a été sévèrement condamnée par l'opinion mondiale. Les chefs de gouvernement de maints pays et d'éminentes personnalités politiques dans le monde ont élevé la voix pour demander un règlement politique des problèmes d'Indochine et la convocation des conférences de Genève sur le Cambodge, le Laos et le Viet-Nam. Cependant, le Gouvernement des Etats-Unis s'y est toujours opposé et s'obstine à intensifier et à étendre la guerre en Indochine en déposant cette fois-ci une "plainte" au Conseil de sécurité. Il vise précisément à abuser du nom de l'ONU pour entraîner d'autres pays à participer à sa guerre d'agression en Indochine et déchirer ainsi les accords de Genève de 1954 sur le Viet-Nam. La presse et les milieux politiques aux Etats-Unis, comme dans d'autres pays, ont également fait ressortir que l'acte de guerre du 5 août 1964, ordonné par le président Johnson contre la République démocratique du Viet-Nam, constitue une manoeuvre dans le cadre de la campagne électorale aux Etats-Unis. Cette manoeuvre impudente et odieuse du Président des Etats-Unis a été sévèrement condamnée par le peuple vietnamien, comme par le peuple américain et l'opinion mondiale. A l'heure actuelle, la situation reste toujours extrêmement grave. Le Gouvernement des Etats-Unis poursuit toujours la réalisation de son plan de provocation dans le but de reprendre les attaques par surprise contre la République démocratique du Viet-Nam, d'intensifier la guerre d'agression au Sud-Viet-Nam et d'étendre la guerre en Indochine.

Monsieur le Président, en accusant calomnieusement la République démocratique du Viet-Nam et en portant plainte contre elle auprès du Conseil de sécurité, le Gouvernement américain a agi exactement comme le voleur criant au voleur, tactique chère aux impérialistes américains. Par ce jeu frauduleux, il vise à camoufler ses menées d'agression et de guerre et aussi à abuser du nom de l'ONU pour intensifier l'intervention et l'agression armée dans les pays d'Indochine et réaliser un nouveau pas dans ses tentatives de déchirer les accords de Genève de 1954 sur l'Indochine.

/...

La Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, comme Votre Excellence le sait bien, a mis fin à la guerre et rétabli la paix en Indochine sur la base de l'engagement des pays participants à respecter la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriales du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge et à s'abstenir de toute ingérence dans leurs affaires intérieures. Les accords de Genève ont aussi stipulé des dispositions concrètes en vue de maintenir et de consolider la paix et la sécurité au Viet-Nam, au Laos et au Cambodge et de prévenir une reprise des hostilités. Le représentant du Gouvernement des Etats-Unis, lui-même, a déclaré à la séance clôturale de la Conférence que son pays s'abstiendrait de "porter atteinte aux dispositions des accords en recourant à la menace ou à l'emploi de la force". Les accords de Genève ont également créé des organisations compétentes pour examiner les violations et rechercher des mesures appropriées en vue d'assurer l'application des accords. Cette compétence appartient aux participants à la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine et aux Commissions internationales de surveillance et de contrôle en Indochine composées des délégués de l'Inde, du Canada et de la Pologne. Les accords de Genève de 1954 sur l'Indochine constituent une solide base juridique internationale pour régler l'ensemble des problèmes d'Indochine et un document international d'une telle valeur juridique que non seulement les participants à la Conférence de Genève sont tenus de le respecter strictement et de l'exécuter correctement, mais que l'ONU elle-même se doit de le respecter et de le soutenir pour ne pas faillir à ses obligations. Les accords de Genève de 1954 sur l'Indochine ont tracé la voie du règlement pacifique du problème d'Indochine. Déchirer les accords de Genève aboutirait à encourager la politique américaine d'agression et d'intervention à l'égard des pays d'Indochine et à aggraver la menace de guerre en Indochine et dans le Sud-Est asiatique.

Soucieux du maintien de la paix dans cette partie du monde et conscients de la pleine signification des accords de Genève de 1954 sur l'Indochine, de nombreux pays signataires desdits accords, de nombreux Membres de l'ONU et de larges sections de l'opinion mondiale ont depuis longtemps réclamé la reconvocation de cette conférence en vue de rechercher des mesures propres à arrêter la main des fauteurs de guerre américains, à sauvegarder les droits nationaux des peuples d'Indochine et à préserver la paix dans cette zone. Le peuple vietnamien aspire à la paix, à

/...

l'indépendance, à l'unité et à la démocratie. Il désire entretenir de bonnes relations avec tous les pays du monde sur la base des cinq principes de coexistence pacifique. Le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam est profondément attaché à la paix et constamment soucieux de respecter et d'exécuter correctement les accords de Genève de 1954 sur le Viet-Nam, mais il est résolu à s'opposer à toute tentative des impérialistes américains et de leurs agents de violer sa souveraineté et son territoire et de détruire les réalisations pacifiques de la population du Nord-Viet-Nam. Le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam exige du Gouvernement des Etats-Unis la cessation immédiate des actes de guerre vis-à-vis de la République démocratique du Viet-Nam, la cessation immédiate de la guerre d'agression au Sud-Viet-Nam, le retrait total du Sud-Viet-Nam des troupes, du personnel militaire, des armements et du matériel de guerre américains, le respect du droit du peuple du Sud-Viet-Nam de régler lui-même ses propres affaires dans l'esprit des accords de Genève de 1954 sur le Viet-Nam.

Notre gouvernement espère que les pays épris de paix et de justice au sein du Conseil de sécurité comprendront sa juste position, rejetteront la "plainte" illégale du Gouvernement des Etats-Unis et contribueront à faire respecter et appliquer correctement les accords de Genève de 1954 sur l'Indochine.

Encore une fois le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam déclare solennellement que :

- Le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam rejette catégoriquement toutes les calomnies et la "plainte" du Gouvernement des Etats-Unis contre la République démocratique du Viet-Nam auprès du Conseil de sécurité;
- L'examen du problème des actes de guerre du Gouvernement américain contre la République démocratique du Viet-Nam comme du problème de la guerre d'agression américaine au Sud-Viet-Nam relève de la compétence de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine et non du Conseil de sécurité;
- Au cas où le Conseil prendrait sur la base de la "plainte" américaine une décision illégale, le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam se verrait avec regret dans l'obligation de la considérer comme nulle et non avenue.

/...

Le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam a demandé et continue à demander aux coprésidents et aux participants de la Conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine de se consulter conformément au point 13 de la Déclaration finale de ladite conférence "afin d'étudier les mesures qui pourraient se révéler nécessaires pour assurer le respect de l'Accord sur la cessation des hostilités au Viet-Nam" et amener le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à cesser immédiatement tout acte de guerre contre la République démocratique du Viet-Nam et la guerre d'agression au Sud-Viet-Nam.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République démocratique du
Viet-Nam,

(Signé) Xuan Thuy